

# Résidences Adamas 2026

Résidences européennes de recherche en droit

**4 > 13 septembre 2026**

**Château de Goutelas, Centre culturel de rencontre  
Marcoux (42)**

Séjour de recherche dans le cadre du Prix de  
recherche en droit international pénal de l'**Académie  
internationale des principes de Nuremberg**

Date limite de candidature : 15 juin 2026

## LES RÉSIDENCES ADAMAS

### Résidences européennes de recherche en droit

Imaginées par Mireille Delmas-Marty, les résidences Adamas s'inspirent des résidences d'artistes pour créer des espaces de rencontre entre juristes issus de **différentes disciplines du droit** dans un esprit d'échange et d'enrichissement mutuel.

Les résidences Adamas offrent aux lauréat·es de prix de thèse des partenaires un séjour d'échange dans **un lieu culturel et patrimonial singulier, laboratoire des croisements entre droit et culture**. Pendant une dizaine de jours, le château accueille en parallèle juristes et artistes, invité·es à mener leurs recherches en toute liberté tout en trouvant des opportunités stimulantes de croisement entre leurs travaux.

Le programme Adamas est porté depuis 2021 par le **Château de Goutelas, Centre culturel de rencontre**, en partenariat avec le **Conseil constitutionnel**, l'**Académie internationale des principes de Nuremberg**, l'**Association Internationale de Droit Économique (A.I.D.E.)**, l'**Institut Robert Badinter** (ex IERDJ) et plus récemment rejoint par l'**Association de droit du travail et de la sécurité sociale (AFDT)**.

Dans le cadre de ce programme, l'**Académie internationale des principes de Nuremberg** décerne son *Prix de recherche en droit international pénal* offrant au ou à la lauréat·e l'opportunité de participer à la résidence Adamas grâce à un cofinancement de son séjour au Château de Goutelas. Ce prix entend soutenir les travaux des jeunes chercheur·euses portant sur les **grands enjeux contemporains de la justice pénale internationale et des droits humains**.

© Colombe Production



## COMMENT PARTICIPER ?

Vous êtes doctorant·e en droit ou docteur·e ayant soutenu votre thèse entre 2024 et 2026, partout dans le monde, et vous maîtrisez la langue française ? Vous vous intéressez aux grands enjeux contemporains de la justice pénale internationale et des droits humains, avec un intérêt particulier pour les nouvelles technologies, l'environnement, la démographie, les migrations, le travail ou la santé... ?

Envoyez  **votre CV, un résumé de votre thèse (700 mots maximum) et de votre projet de recherche actuel** (si vous êtes déjà docteur·e et que votre projet de recherche est différent de votre sujet de thèse, veuillez décrire votre projet de recherche actuel en 700 mots) ainsi qu'une lettre de motivation synthétique (2 pages maximum), rédigés en langue française.

Faites-nous parvenir un pdf unique portant le titre Nom\_Candidature Adamas26, au plus tard le **15 juin 2026**, à l'adresse :  
registration@nurembergacademy.org  
(en précisant l'objet : Adamas26 Prix de recherche de l'Académie de Nuremberg)

Le ou la lauréat·e sera déterminé·e à l'issue d'une présélection par l'Académie de Nuremberg et d'une sélection conjointe avec le Château de Goutelas. L'évaluation des candidatures se basera sur l'ensemble des documents fournis et, en particulier, sur la qualité du projet de recherche.

**Date limite de dépôt des candidatures : 15 juin 2026**

## Contacts / Informations

### Informations relatives à la candidature :

Académie internationale des principes de Nuremberg  
Bärenschanzstraße 72  
90429 Nuremberg  
Allemagne  
Tel: +49 (0) 911 14 89 77 - 36  
Email: registration@nurembergacademy.org  
www.nurembergacademy.org

### Informations relatives au séjour :

centreculturel@chateaugoutelas.fr  
www.chateaugoutelas.fr

## MODALITÉS

Les juristes participant au projet sont lauréat·es des prix de recherche décernés par les partenaires du programme.  
La résidence 2026 se déroulera **du 4 au 13 septembre**.

### La résidence

La résidence Adamas est un **séjour de recherche fondé sur l'échange**, où les résident·es disposent librement de leur temps tout en s'inscrivant dans une dynamique collective. Elle vise le **décloisonnement des disciplines** (notamment en droit, mais aussi entre sciences et création) par les rencontres, les liens durables et le dialogue avec d'autres chercheur·euses ou artistes. Le séjour se conclura par une **discussion prospective préparée par les résident·es** durant leur séjour, mettant en lumière les enrichissements mutuels issus de la circulation des idées, ainsi qu'un temps d'échange avec les partenaires du programme.

### Espaces de travail et hébergement

Les résident·es sont hébergé·e·s au château, en **chambre individuelle**. Des **espaces de travail** équipés sont mis à leur disposition.

### Financement

Les résident·es bénéficient d'une **bourse de 500 euros**. La **pension complète** au château ainsi que les **frais de transport** sont pris en charge intégralement par les partenaires du programme.

## LE CHÂTEAU DE GOUTELAS

### Un centre culturel de rencontre

Le Château de Goutelas, Centre culturel de rencontre, est **un lieu de vie, de création et d'ouvertures multiples** : rencontres & débats, spectacles, concerts, créations participatives, résidences artistiques et de recherche. Labellisé **Centre culturel de rencontre** par le ministère de la Culture, Goutelas développe son projet autour d'un thème socle «Humanisme, droit, création - espace de recherche et d'expérimentation pour l'éducation populaire».

En 1960, des bénévoles de tous horizons se mobilisent pour restaurer le château menacé de tomber en ruines, porté·es par l'envie de "faire ensemble" et par la **vision partagée d'un lieu multiculturel**. Nombre de juristes participent au chantier, contribuant à faire de Goutelas un espace de réflexion autour du droit, mais aussi pour le monde agricole, et plus généralement le terrain de confrontations d'idées.

Aujourd'hui, fort de l'originalité de son histoire, Goutelas est **un lieu où la création artistique se mêle à la recherche et au débat pour explorer les grands défis de notre époque** : la démocratie et les droits humains, l'écologie et notre rapport au vivant, les nouvelles technologies, etc.

© Philippe Mesa

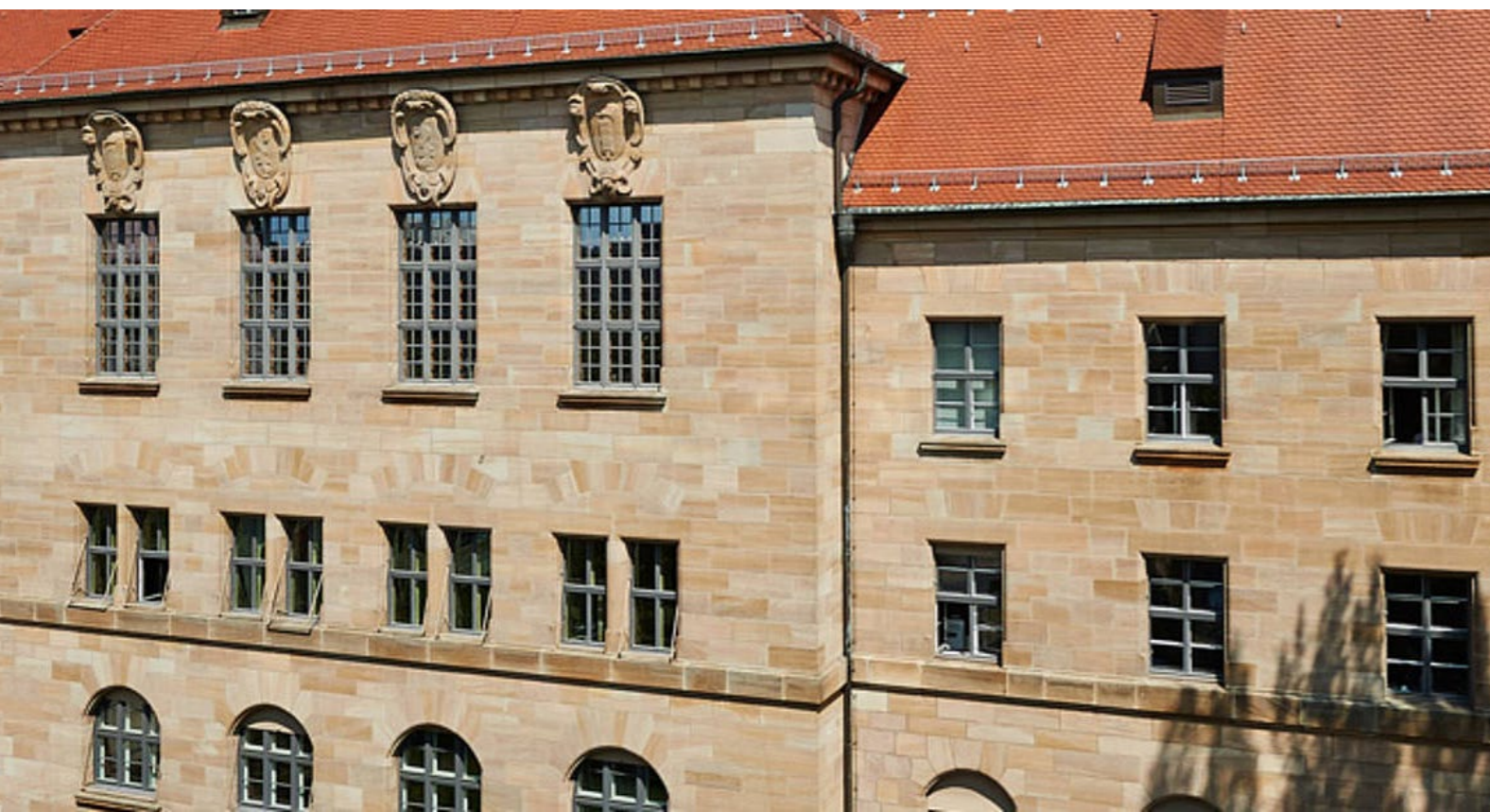
© Château de Goutelas



## L'Académie internationale des principes de Nuremberg

L'Académie internationale des principes de Nuremberg (Académie de Nuremberg) est une fondation consacrée à la promotion du droit international pénal et des droits humains. Elle est située à Nuremberg où le droit pénal international moderne a été appliqué pour la première fois. Consciente de cet héritage historique, ses principaux domaines d'activité consistent à offrir un cadre de dialogue en organisant des conférences internationales et des réunions d'expert.e.s, à mener des recherches interdisciplinaires et appliquées, à s'engager dans le renforcement des capacités spécialisées des praticien.ne.s du droit international pénal et dans l'éducation aux droits humains. L'Académie de Nuremberg promeut les principes de Nuremberg et l'état de droit dans l'optique d'une paix durable par la justice, en approfondissant les connaissances et en renforçant les capacités des personnes impliquées dans le processus judiciaire en rapport aux crimes internationaux fondamentaux. L'Académie de Nuremberg a été créée par la République fédérale d'Allemagne, l'État libre de Bavière et la Ville de Nuremberg.

[www.nurembergacademy.org](http://www.nurembergacademy.org)



## INFORMATIONS

Château de Goutelas  
277 route de Goutelas  
42130 Marcoux

45 min de Saint-Étienne  
1h10 de Lyon  
1h10 de Clermont-Ferrand

Venir en train  
gares TER :  
Boën  
Montbrison  
Feurs



## CONTACT

Léna SEUX PEYSSONNEL  
04 77 97 35 43  
[lana.seux@chateaugoutelas.fr](mailto:lana.seux@chateaugoutelas.fr)

[www.chateaugoutelas.fr](http://www.chateaugoutelas.fr)  
Réseaux sociaux @goutelas

